

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LANCIE

Séance du 29 janvier 2024

Délibération n° 2024.01.01

NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 11

DATE DE LA CONVOCATION : 22 janvier 2024

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 22 janvier 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Christiane PESCE, Mathieu POTHERAT, Gaëlle RAYNAUD et Christophe WAÏT.

Excusés : Mmes et MM. Emmanuel CHERMETTE, Denis GAROD, Annick MONLON et Carole SOULIER.

Madame Christiane PESCE est élue secrétaire de séance.

Objet : Attribution des subventions 2024

Le Conseil Municipal, vote pour l'année 2024, les subventions suivantes :

AGIVR	200 €
AMICALE DES RETRAITES	200 €
APG CATM	150 €
ARBRE DE VIE	300 €
ARC EN CIEL	40 €
ASSOCIATION DU REVEIL (BEAUJEU)	100 €
BASKET LANCIE FLEURIE VILLIE MORGON	300 €
CLASSES EN 4	500 €
DOCTEUR CLOWN	40 €
ENTRE TERRE ET CIEL	100 €
INI FOR TUTTI	100 €
INTERCLASSE	300 €
LANCIE HISTOIRE ET PATRIMOINE (LHP)	100 €
LA NOTE BEAUJOLAISE	200 €
LA PREVENTION ROUTIERE	65 €

LANCIE LOISIRS ET CULTURE	1 000 €
LES PORTE LANCES DU BEAUJOLAIS (JSP)	300 €
LES RESTAURANTS DU COEUR	250 €
MOUVEMENTS DE VIE	100 €
PORTAGE REPAS A DOMICILE	300 €
RÊVES	40 €
SECOURS POPULAIRE (St Jean / Belleville)	100 €
SOCIETE DE CHASSE	150 €
SOU DES ECOLES	1 500 €

Les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2024.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche sur Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Le Maire,
Jacky MENICHON



La. secrétaire,
Christiane PESCE

